

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 8 juillet 1902.)

Le Conseil fédéral a désigné pour représenter la Suisse au Congrès de l'Union internationale de droit pénal qui aura lieu à St-Petersbourg du 17 au 22 septembre prochain, M. le Dr Mittermaier, professeur de droit pénal à l'Université de Berne, membre de la commission d'experts pour la revision de l'avant-projet Stooss.

Le projet général de construction du funiculaire électrique St-Imier-Sonnenberg est approuvé sous quelques réserves.

(Du 11 juillet 1902.)

1. Le délai fixé à l'article 5 de la concession pour un chemin de fer de la petite Scheidegg au sommet de la Jungfrau par l'Eiger et le Mönch (chemin de fer de la Jungfrau) du 21 décembre 1894 (*Recueil des chemins de fer*, nouvelle série, XIII, 251), pour la présentation des documents techniques et financiers prescrits, ainsi que des statuts de la société, délai déjà prolongé par arrêtés du Conseil fédéral, la dernière fois le 14 octobre 1898 (ibidem, XV, 228), est de nouveau prolongé, en tant qu'il s'agit de la section III (Paroi de l'Eiger-Mer de Glace) jusqu'au 1^{er} juillet 1903, et en tant qu'il s'agit des sections IV (Mer de Glace-Col de la Jungfrau) et V (Col de la Jungfrau-Sommet de la Jungfrau) jusqu'au 31 décembre 1906.

2. Le délai fixé à l'article 6 de la même concession pour l'achèvement de toute la ligne concessionnée est prolongé jusqu'au 26 juillet 1911.

Nominations.

Département des Postes et des Chemins de fer.

Administration des postes.

Commis de poste à la Chaux-de-fonds :

M. Charles Tinembart, de Bevaix (Neuchâtel), commis de poste à Bâle.

Commis de poste à Aarberg : » Fritz Dällenbach, d'Otterbach (Berne), commis de poste à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1902
Année	
Anno	
Band	4
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.07.1902
Date	
Data	
Seite	67-67
Page	
Pagina	
Ref. No	10 075 081

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.